



TVA Achat matière première Portugal

Par **juliearte**, le **28/11/2023** à **17:34**

Bonjour,

Je suis actuellement en processus de création de Sasu.

Mon entreprise sera une marque de vêtements, l'achat de tissus se fera au Portugal et la fabrication de vêtements, en France. Vente : site e-commerce en France dans un premier temps.

On me demande à quelle fréquence je souhaite déclarer la TVA et je suis un peu perdue.

Quelle fréquence dois-je choisir dans le cas d'achat de matières au Portugal svp?

Quel regime ?

Je vous remercie